

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 27 avril 2004 à 20 h 00, à son siège social situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Réal Julien
Madame Carole Boisclair	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Danielle Bolduc	Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Martin Lafrenière
Madame Nicole Bourassa	Madame Line Lecours
Monsieur Claude Boutin	Monsieur Steve Martin
Madame France Désaulniers	Madame Nicole Périgny
Madame Sylvie Duchesne	Monsieur Maurice Poudrier
Madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	

AINSI QUE mesdames Lyette Grégoire et Sylvie Huot, commissaires représentantes du comité de parents.

Madame la commissaire Johanne Harvey est arrivée à 21 h 10.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

L'absence de public est constatée.

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 344 0404 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0404-17 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 4.7 Projet de verdissement.
- 5.1 Québec en forme.
- 7.3 Rendez-vous panquébécois Mauricie.
- 12.1 Prêt hypothécaire – Vente de l'école Saint-Gabriel.

QUE l'article 11.5 « Dépôt des modifications au plan d'effectifs du soutien administratif, technique et manuel » soit retiré.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 345 0404 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 6 avril 2004 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0404-18, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur le président Jean-Yves Laforest mentionne, concernant l'article 4.1, que la Direction générale a fourni de l'information lors d'un comité de travail des commissaires préalablement à la présente séance, et ce, concernant le comité d'étude sur l'orientation des services et la répartition des clientèles au secondaire. Ce sujet sera considéré ultérieurement par les commissaires pour étude et prise de décision.

Sur un autre sujet, le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, soumet une recommandation pour l'acceptation de la démission d'un membre du personnel cadre. Une résolution est adoptée en ce sens.

Démission pour
fins de retraite de
Lise Duchesneau,
directrice adjointe
d'école secondaire

RÉSOLUTION 346 0404 : CONSIDÉRANT que madame Lise Duchesneau, directrice adjointe au secondaire, a présenté une lettre de démission pour fins de retraite;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT que cette démission est conditionnelle à la confirmation, par la CARRA, de son admissibilité à une telle retraite ainsi que de l'application de modalités de fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Lise Duchesneau, laquelle est afférente à sa retraite en date du 14 août 2004;

QUE soit appliqué le plan de mise à la retraite convenu avec madame Lise Duchesneau.

Adopté unanimement

Considération est après faite du plan d'effectifs 2004-2005, soumis par le directeur général, concernant les directions d'école et de centre ainsi que les administrateurs. Il est procédé à l'adoption de ces plans d'effectifs.

Plans d'effectifs des administrateurs et des directions d'école et de centre 2004-2005

RÉSOLUTION 347 0404 : CONSIDÉRANT, en référence à la politique de gestion des administrateurs et à la politique de gestion du personnel cadre des écoles et des centres, que des consultations ont été effectuées concernant les effectifs du personnel cadre pour l'année scolaire 2004-2005;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général quant aux plans d'effectifs 2004-2005 des directions d'école et de centre ainsi que des administrateurs;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soient adoptés les plans d'effectifs suivants :

- ✓ Plan d'effectifs des administrateurs 2004-2005 document 0404-19
- ✓ Plan d'effectifs de la catégorie directions d'école et de centre 2004-2005 document 0404-20

Adopté unanimement

Le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, recommande ensuite la conclusion d'une entente concernant la période de probation d'un membre du personnel. Les commissaires autorisent alors la conclusion d'une telle entente.

Entente pour la prolongation d'une période de probation d'un membre du personnel cadre

RÉSOLUTION 348 0404 : CONSIDÉRANT que madame Nicole Boisvert a, par la résolution 485 0603 adoptée le 17 juin 2003, été engagée à compter du 11 août 2003 au poste de directrice d'école primaire à statut régulier;

CONSIDÉRANT, conformément à l'article 34 de la politique locale de gestion du personnel cadre des écoles et des centres, que cette nomination est assujettie à une période de probation d'une (1) année;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT, suite à l'absence de longue durée de madame Nicole Boisvert au cours de la susdite période, que les parties à la présente reconnaissent qu'il y a motif à prolonger la période de probation ici en cause;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente avec l'Association Mauricienne des directrices et directeurs d'établissement et madame Nicole Boisvert relativement à sa période de probation au poste de directrice d'école au primaire;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie cette entente.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, et après avoir reçu des renseignements du directeur général, une résolution de félicitations est adoptée suite à l'obtention par l'école de la Jeune-Relève du Prix Marie-Victorin.

Félicitations

RÉSOLUTION 349 0404 : CONSIDÉRANT que l'école de la Jeune-Relève de Shawinigan s'est méritée le Prix Marie-Victorin décerné par le Réseau québécois des écoles micro-entreprises environnementales lors d'un colloque tenu le 7 avril dernier à Québec;

CONSIDÉRANT que le Prix Marie-Victorin, dédié à l'innovation pédagogique, est décerné à l'école du Réseau québécois des écoles micro-entreprises environnementales qui démontre le plus de dynamisme et d'initiative dans ses démarches et ses stratégies pédagogiques visant le développement des valeurs et attitudes entrepreneuriales et environnementales chez des élèves de niveau primaire, de la maternelle à la sixième année;

CONSIDÉRANT que l'orientation du projet éducatif de l'école de la Jeune-Relève est l'entrepreneurship et qu'elle a développé au fil des ans des projets tels que la papeterie, la friperie, la chocolaterie, l'art culinaire ainsi qu'un atelier de menuiserie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves et aux intervenants, dont particulièrement le personnel, les parents et la direction, de l'école de la Jeune-Relève pour l'obtention de l'importante reconnaissance qu'est le Prix Marie-Victorin, lequel témoigne de la qualité des projets réalisés et permettant le développement de la culture entrepreneuriale autour de laquelle s'articule le projet éducatif.

Adopté unanimement

Président

Relativement à l'article 4.6 « Port de l'uniforme par les élèves », monsieur le président Jean-Yves Laforest mentionne que le consensus dégagé par les commissaires concernant ce dossier sera communiqué à la direction de l'école secondaire Val-Mauricie.

Le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, porte ensuite à l'attention des commissaires une demande présentée par l'école Laflèche. Celle-ci sollicite ainsi l'appui de la commission scolaire pour un projet de verdissement de son terrain. Après avoir reçu les informations sur cette demande, une résolution est adoptée.

Appui au projet de verdissement du terrain de l'école Laflèche de Grand-Mère

RÉSOLUTION 350 0404 :

terrain de l'école;

CONSIDÉRANT que l'école Laflèche, secteur de Grand-Mère, a élaboré un projet de verdissement du

CONSIDÉRANT, dans le cadre de ce projet, que l'école Laflèche désire présenter une demande d'aide financière à la Fondation canadienne de l'arbre;

CONSIDÉRANT, également, que l'école Laflèche désire solliciter un appui et une contribution de la Ville de Shawinigan;

CONSIDÉRANT, en référence à ce projet, que l'école Laflèche sollicite l'appui de la Commission scolaire de l'Énergie pour son projet ainsi qu'un engagement de sa part quant à l'entretien du terrain de l'école;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie le projet de verdissement de l'école Laflèche et qu'elle s'engage à l'entretien du terrain de l'école pour les aménagements réalisés dans le cadre de ce projet.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux commissaires, madame la commissaire Diane Samson fait part aux commissaires de sa participation à une rencontre organisée par des municipalités de la MRC de Maskinongé et portant sur un projet intitulé « Québec en forme ». Après avoir reçu les informations de madame Samson, il est convenu de demander aux organismes concernés de présenter par écrit leur demande à la commission scolaire tout en précisant la teneur de leur projet.

À ce moment-ci, il est procédé à la modification de l'ordre du jour par l'ajout d'un sujet.

Modification de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 351 0404 :

l'ajout de l'article suivant :

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que l'ordre du jour de la présente séance soit modifié par

5.2 Félicitations.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Eu égard à l'article 5.2, madame la commissaire Danielle Bolduc réfère à la présentation de la pièce de théâtre de la Troupe de cirque de l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite. Une résolution de félicitations est alors adoptée.

Félicitations

RÉSOLUTION 352 0404 : CONSIDÉRANT que la Troupe de cirque de l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite a présenté, à l'école secondaire des Chutes et à leur école, la pièce de théâtre Mé Li-Mé Lo;

CONSIDÉRANT qu'une vingtaine d'artistes sont impliqués dans cette production originale créée par deux enseignants, soit messieurs Luc Bourassa et Denis Bourassa;

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves et aux intervenants impliqués, particulièrement messieurs Luc Bourassa et Denis Bourassa enseignants, dans la pièce de théâtre Mé Li-Mé Lo pour la qualité de leur spectaculaire présentation.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, les commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services complémentaires. Le directeur de ces services, monsieur Pierre Larose, présente initialement une recommandation pour l'allocation du lait aux écoles primaires. Après discussions, il est convenu de donner suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Allocation du lait
aux écoles
primaires

RÉSOLUTION 353 0404 : CONSIDÉRANT que le lait distribué aux écoles est une mesure concernant les milieux défavorisés;

CONSIDÉRANT que la carte de défavorisation produite par le MEQ est une mesure d'indice reconnue;

CONSIDÉRANT que l'indice SFR (seuil faible revenu) est l'indice le plus pertinent compte tenu que le lait est une mesure de support économique;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des directions d'écoles primaires concernant les fondements et les indicateurs devant guider le choix à faire :

- ✓ indice de défavorisation de niveaux 8, 9 ou 10;
- ✓ indice de S.F.R. (seuil faible revenu);
- ✓ minimiser les coûts d'organisation afin de maximiser les argents investis;
- ✓ maximiser la fréquence et la durée de la distribution.

Président

CONSIDÉRANT que c'est une reconduction d'une formation qui a donné satisfaction à toutes les parties;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie accepte la proposition d'Emploi-Québec (Shawinigan) dans le cadre de la formation « Bureautique à la carte » et que le président et le directeur général soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Monsieur Bussière recommande successivement après cela l'adoption de résolutions de félicitations concernant « Chapeau les filles » et les récentes Olympiades de la formation professionnelle.

Félicitations

RÉSOLUTION 356 0404 : CONSIDÉRANT que madame Valérie Bélanger, élève au Carrefour Formation Mauricie dans le cadre du programme « Matériaux composites », a remporté les honneurs suivants lors du concours « Chapeau les Filles » :

- ✓ Lauréate régionale « Chapeau les Filles »;
- ✓ Candidate provinciale dans les volets suivants :
 - Volet 4 : Séjours professionnels en France de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (O.F.Q.J.) et Emploi-Québec;
 - Volet 10 : Santé et sécurité au travail de la C.S.S.T. (2 000 \$);
 - Grand prix : Du ministère de l'Éducation (5 000 \$) pour la qualité du dossier.

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que des félicitations soient adressées à madame Valérie Bélanger pour les résultats qu'elle a obtenus dans le cadre du concours « Chapeau les Filles ».

Adopté unanimement

Félicitations

RÉSOLUTION 357 0404 : CONSIDÉRANT que les 14 et 15 avril 2004 se déroulaient les « Olympiades provinciales de la formation professionnelle et technique »;

CONSIDÉRANT que trois élèves du Carrefour Formation Mauricie ont participé à cette compétition après avoir remporté les Olympiades régionales;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT que ces belles performances ont nécessité l'appui constant de leurs enseignants;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves suivants : madame Annie Lafond et messieurs Philippe Lévesque et Benoît Paillé ainsi qu'à leurs enseignants, messieurs Jacques Auger, Jean-Yves Campion, Denis Duchesne et Luc Roberge.

Adopté unanimement

L'article 8 de l'ordre du jour est complété par l'adoption des calendriers scolaires 2004-2005 en formation professionnelle et en formation générale des adultes.

Calendriers scolaires 2004-2005 pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes

RÉSOLUTION 358 0404 : CONSIDÉRANT, en référence à l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique, que la commission scolaire établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes;

CONSIDÉRANT que toutes les consultations ont été faites et qu'aucune demande de modification n'a été proposée;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que soient adoptés les calendriers scolaires 2004-2005 pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes décrits au document 0404-21.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs au Secrétariat général, Me Serge Carpentier signale aux membres du conseil des commissaires un appel de candidature du Centre local de développement des Chenaux. Les commissaires conviennent de soumettre une candidature et une résolution est adoptée en ce sens.

Candidature de madame Carole Boisclair pour siéger au conseil d'administration du CLD des Chenaux

RÉSOLUTION 359 0404 : CONSIDÉRANT que le Centre local de développement (C.L.D.) des Chenaux a publié un appel de candidature afin de combler des postes au conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que parmi les cinq postes à combler un doit l'être en provenance du milieu « Développement social (famille, jeunes, aînés, santé et éducation) »;

CONSIDÉRANT qu'une partie du territoire de la Commission scolaire de l'Énergie, soit la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, est comprise dans la MRC des Chenaux;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie soumette la candidature de madame la commissaire Carole Boisclair pour siéger au conseil d'administration du CLD des Chenaux.

Adopté unanimement

Présentation est après faite par le secrétaire général d'un projet de calendrier des séances du conseil des commissaires pour l'année 2004-2005. Au terme de cette présentation, il est convenu de l'adoption de ce calendrier.

Calendrier des séances du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2004-2005

RÉSOLUTION 360 0404 : CONSIDÉRANT, en référence au Règlement relatif à la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, que les séances ordinaires du conseil des commissaires se tiennent à 19 h 30, au siège social de la commission scolaire, et ce, aux dates déterminées à chaque année scolaire par résolution du conseil des commissaires;

Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit adopté le calendrier des séances ordinaires du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2004-2005, décrit au document 0404-22.

Adopté unanimement

À titre d'information, le secrétaire général souligne après cela le contenu de l'étude en souscription qui sera effectuée par la firme Léger Marketing inc. Il est notamment précisé les questions optionnelles retenues par la commission scolaire.

Dans un autre ordre d'idées, les commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Après avoir reçu des informations du directeur de ces services, monsieur Bertrand Rodrigue, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Démission

RÉSOLUTION 361 0404 : CONSIDÉRANT que monsieur Jean Dupont, surveillant d'élèves à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan, a remis sa démission le 9 avril 2004;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Jean Dupont, laquelle est effective à compter du 10 avril 2004.

Adopté unanimement

Démission pour fins de retraite

RÉSOLUTION 362 0404 : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie a remis sa démission pour fins de retraite;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit acceptée la démission du membre du personnel suivant :

- Alain Cloutier, enseignant, à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, laquelle est effective le 9 mars 2004.

Adopté unanimement

Abolition de poste **RÉSOLUTION 363 0404** : CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien de la Commission scolaire de l'Énergie pour l'année scolaire 2003-2004;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE l'abolition du poste suivant :

- un poste de surveillant d'élèves, poste cyclique à 30 heures/semaine à l'école secondaire des Chutes de Shawinigan, à compter du 27 avril 2004.

Adopté unanimement

Ouverture de poste **RÉSOLUTION 364 0404** : CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien de la Commission scolaire de l'Énergie pour l'année scolaire 2003-2004;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE l'ouverture du poste suivant :

- Un poste de surveillant d'élèves, poste à 25 heures/semaine à caractère cyclique à l'école secondaire des Chutes de Shawinigan, et ce, à compter du 28 avril 2004.

Adopté unanimement

Entente **RÉSOLUTION 365 0404** : CONSIDÉRANT qu'une entente de principe est intervenue au grief # 02-C00013-5310;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit acceptée cette entente avec madame Carole Dupont et le Syndicat des employés de soutien de la Mauricie;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Entente

RÉSOLUTION 366 0404 : CONSIDÉRANT qu'une entente de principe est intervenue au grief # 02-C000005-5310;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soit acceptée cette entente avec madame Suzanne Miller-Collins et le Syndicat des employés de soutien de la Mauricie;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Entente

RÉSOLUTION 367 0404 : CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à une entente entre une employée de soutien et le Syndicat des employés de soutien de la Mauricie relative à une modification au plan d'effectifs 2003-2004;

EN CONSÉQUENCE, la commissaire représentante du comité de parents madame Lyette Grégoire PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une telle entente avec une employée de soutien et le Syndicat des employés de soutien de la Mauricie;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Entente

RÉSOLUTION 368 0404 : CONSIDÉRANT que la direction des Services des ressources humaines a entrepris des démarches dans le but de recommander éventuellement le renvoi d'une enseignante, et ce, en conformité avec les procédures de la convention collective locale;

CONSIDÉRANT que l'article 5-7.06 de la convention collective permet aux parties de s'entendre sur une prolongation des délais;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que soit acceptée l'entente de principe intervenue avec une enseignante et le Syndicat des enseignants de la Mauricie sur une prolongation des délais prévue à l'article 5-7.06 de la convention collective locale;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Entente

RÉSOLUTION 369 0404 :

CONSIDÉRANT qu'une entente de principe est intervenue au grief # 02-03538-5110;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit acceptée cette entente avec le Syndicat des enseignants de la Mauricie;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Entente

RÉSOLUTION 370 0404 :

CONSIDÉRANT qu'une entente de principe est intervenue au grief # 02-03632-5110;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit acceptée cette entente avec le Syndicat des enseignants de la Mauricie;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Le directeur des Services des ressources humaines, monsieur Bertrand Rodrigue, complète l'article 11 de l'ordre du jour en fournissant des informations concernant des projets de modification au plan d'effectifs du personnel professionnel et du personnel de services de garde. Monsieur Rodrigue porte également à l'attention des commissaires le bulletin d'information « L'Équilibre » publié dans le cadre du Programme d'aide aux employés.

Madame la commissaire Johanne Harvey arrive à ce moment-ci soit à 21 h 10.

Consécutivement et en référence aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier soumet une recommandation concernant une entente relative à une créance hypothécaire à être consentie au Festival Western de Saint-Tite inc. Après avoir reçu les renseignements requis sur ce dossier, une résolution est adoptée.

Consentement
d'une créance au
Festival Western
de Saint-Tite inc. –
Vente du Collège
Saint-Gabriel

RÉSOLUTION 371 0404 :

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation a autorisé en date du 24 février 2004, l'aliénation du

Collège Saint-Gabriel à Saint-Tite;

CONSIDÉRANT que le Festival Western de Saint-Tite se porte acquéreur du Collège Saint-Gabriel pour la somme de 350 000 \$;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration du Festival Western sollicite la participation de plusieurs organismes pour assurer le financement de cette acquisition;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie accepte de participer à ce projet ayant des retombées économiques importantes pour le milieu;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie consente une créance hypothécaire au premier rang sur la bâtisse située au 581, rue Saint-Paul à Saint-Tite, en faveur du Festival Western de Saint-Tite Inc., et ce, selon les modalités décrites au document 0404-23 intitulé « Cédule de remboursement »;

QUE messieurs Jean-Yves Laforest, président et Jean-Pierre Hogue, directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie tous les documents relatifs à cette entente.

Adopté unanimement

Par la suite, et eu égard à l'article 13 de l'ordre du jour, le directeur des Services de l'informatique et du transport scolaire, monsieur Denis Émond, fournit initialement un rapport d'étape concernant l'avancement des travaux d'implantation du réseau de fibres optiques.

Poursuivant, et en suivi à une rencontre du comité consultatif de transport, monsieur Émond recommande l'acceptation du partage des taxes, du coût des frais d'administration et du déficit d'opération concernant le transport scolaire entre les organismes concernés (Commission scolaire de l'Énergie, Commission scolaire Central Quebec, Institut secondaire Montfort et Séminaire Sainte-Marie). Des résolutions sont alors successivement adoptées sur ces sujets.

Partage des taxes
2003-2004

RÉSOLUTION 372 0404 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit accepté le partage des taxes nettes provenant des contrats de transport scolaire 2003-2004 tel que décrit au document 0404-24.

Adopté unanimement

Frais
d'administration
reliés aux activités
2003-2004

RÉSOLUTION 373 0404 : Madame la commissaire Sylvie Duchesne PROPOSE que soit accepté le partage des frais d'administration reliés aux activités 2003-2004 du transport scolaire tel que décrit au document 0404-25.

Adopté unanimement

Président

Partage du déficit
d'opération 2002-
2003

RÉSOLUTION 374 0404 : Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit accepté le partage du déficit d'opération du transport scolaire 2002-2003 tel que décrit au document 0404-26.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, monsieur Denis Émond recommande ensuite une modification aux règles de gestion du transport scolaire, plus particulièrement quant à l'article 8 de la section relative à l'organisation du transport scolaire – matin et soir. Après avoir reçu les renseignements requis, les commissaires expriment leur accord à une telle modification.

Modification à
l'article 8 des
règles de gestion
du transport
scolaire

RÉSOLUTION 375 0404 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit déposée et acceptée la modification à l'article 8 des règles de gestion du transport scolaire tel que décrit au document 0404-27.

Adopté unanimement

Présentation est après faite par monsieur Denis Émond des recommandations quant aux tarifs 2004-2005 pour le transport scolaire. Une résolution est adoptée.

Tarifs ransport du
midi 2004-2005

RÉSOLUTION 376 0404 : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soient acceptés les tarifs 2004-2005 pour le transport du midi, les services optionnels (matin et soir) et les services de courte durée, et ce, tels que décrits au document 0404-28.

Adopté unanimement

Le directeur des Services de l'informatique et du transport scolaire informe après cela les commissaires d'éventuelles modifications à l'organisation du transport scolaire en 2004-2005, et ce, dans un contexte de rationalisation de certains parcours en raison de la diminution de la clientèle scolaire.

Sur un autre sujet, monsieur Émond dépose, à titre d'information, un projet de transport collectif de Shawinigan élaboré par le sous-comité de la Table des aînés(es) du Centre-de-la-Mauricie. Il est entendu que ce sujet sera considéré ultérieurement.

Projet de transport
collectif de
Shawinigan

RÉSOLUTION 377 0404 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit déposé le document 0404-29 relatif au projet de transport collectif de Shawinigan.

Adopté unanimement

Les commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de correspondance reçue en date des 22 et 27 avril 2004.

Président

Secrétaire

À ce moment-ci, soit à 22 h 00, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la
séance

RÉSOLUTION 378 0404 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 22 h 20, il est successivement procédé à la réouverture de la séance et, en conformité avec l'ordre du jour, à la tenue d'un huis clos.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 379 0404 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Huis clos

RÉSOLUTION 380 0404 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 15, il est procédé à la réouverture au public de la séance et les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 381 0404 : Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Condoléances

RÉSOLUTION 382 0404 : CONSIDÉRANT que madame Alice Ayotte Boutin, mère de monsieur Claude Boutin commissaire, est décédée;

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que des condoléances soient adressées à monsieur Claude Boutin ainsi qu'à sa famille.

Adopté unanimement

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 383 0404 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire